AGRICULTURE & RURALITÉ · FICHE MESURE

Protection des animaux de compagnie

Protection des animaux de compagnie : combien ça coûterait ?

COÛT BRUT	COÛT NET	EFFET SUR LE SOLDE PUBLIC
1,9 Md€	**1,4 Md€**	**−280 M€ par an**
sur 5 ans	sur 5 ans	soit −1,4 Md€ sur 5 ans · dégrade le solde public

Vecteur juridique : Loi ordinaire (Code rural + Code pénal) + LF (chèque mutuelle, stérilisation) + décrets + réforme I-CAD

Résumé

Refonder la protection des animaux de compagnie (chiens, chats, NAC) en France pour réduire massivement les 100 000 abandons/an et les 50 000 euthanasies/an. Principe : rendre l'engagement d'adoption financièrement responsable dès le premier jour, sans pénaliser les foyers modestes. Dix axes : (A) Mutuelle animal obligatoire dès premier mois d'adoption, socle plafonné 15 €/mois (véto de base + accident + hospitalisation) ; (B) Chèque Mutuelle Animal permanent pour foyers <1,5 SMIC, versant 80 % du socle par URSSAF-CAF, mais conditionné à 4 volets de responsabilité (retrait automatique en cas de maltraitance signalée, suspension en cas de rappels vaccinaux non honorés, non-versement en cas d'abandon, module éducatif à l'adoption obligatoire) ; (C) Adoption en refuge SPA/association agréée entièrement prise en charge (puce + stérilisation + 1ère année mutuelle) vs achat en animalerie/éleveur à charge intégrale ; (D) Identification I-CAD obligatoire et unifiée (chiens + chats + NAC), contrôle vétérinaire systématique, amende 500 € en cas de non-conformité ; (E) Stérilisation subventionnée à 100 % pour foyers <1,5 SMIC ; (F) Fin des ventes en animalerie de chiens et chats confirmée 2028, moratoire strict des ventes en ligne, plafond de portées par éleveur ; (G) Peines plancher maltraitance animale grave 6 mois ferme dès 1ère infraction + interdiction de détention 10 ans + fichier ANORA (Autorité Nationale de la Responsabilité Animale) ; (H) Financement pérenne des refuges par taxe 30 € sur ventes commerciales + éducation à la responsabilité animale en école primaire ; (I) Brigade vétérinaire DDPP + module éducatif obligatoire à l'adoption (30 min avec attestation) ; (J) Détection proactive par suivi vaccinal I-CAD — algorithme mensuel, notification propriétaire au 1er rappel manqué, visite DDPP au 2e (détection anti-abandon et anti-maltraitance silencieuse). Coût brut ~380 M€/an, recettes/économies ~100 M€/an, net ~+1,4 Md€ sur 5 ans.

Financement

Coût brut sur 5 ans : ~1,9 Md€ (~380 M€/an à régime)

Décomposition annuelle à régime :

- **Chèque Mutuelle Animal foyers modestes** : ~200 M€/an (~2 M foyers × ~100 €/an).
- **Adoption refuge tout inclus (puce + stérilisation + mutuelle 1 an)** : ~80 M€/an (~40 000 adoptions × 200 €).
- **Stérilisation subventionnée foyers modestes** : ~30 M€/an (~200 000 stérilisations × 150 €).
- **Registre I-CAD renforcé + algorithme détection vaccinale** : ~10 M€/an.
- **Brigade vétérinaire DDPP (+500 ETP)** : ~30 M€/an.
- **Autorité Nationale de la Responsabilité Animale (ANORA)** : ~5 M€/an.
- **Communication + éducation primaire + kit adoption** : ~15 M€/an.
- **Financement refuges (dotation complémentaire, transition 2025-2028)** : ~10 M€/an en régime après 2028.
- **Provision imprévus** : ~5 M€/an.

Total brut : ~385 M€/an, soit ~1,9 Md€ sur 5 ans.

Recettes et économies sur 5 ans : ~500 M€

- **Taxe 30 € sur ventes commerciales** (animaleries jusqu'en 2028 + éleveurs après) : ~30 M€/an → ~150 M€ cumulés 5 ans (baisse anticipée post-fin animaleries 2028).
- **Économies sur refuges publics** (baisse abandons ~30 %) : ~50 M€/an à régime → ~200 M€ cumulés 5 ans.
- **Amendes recouvrées** (non-identification, ventes non enregistrées, maltraitance) : ~30 M€/an → ~150 M€ cumulés 5 ans.
- **Cotisations mutuelles privées** (base assurantielle massifiée) : contribuent au socle sans coût État direct.

Coût net sur 5 ans : ~+1,4 Md€ (~+280 M€/an moyen).

Coût net avec montée en charge progressive :

- **An 1** : ~150 M€ brut - 30 M€ recettes = +120 M€ net (démarrage, système I-CAD, formation).
- **An 2** : ~300 M€ brut - 80 M€ recettes = +220 M€ net.
- **An 3** : ~380 M€ brut - 100 M€ recettes = +280 M€ net.
- **An 4** : ~385 M€ brut - 130 M€ recettes = +255 M€ net.
- **An 5** : ~385 M€ brut - 160 M€ recettes = +225 M€ net.

Total net sur 5 ans : ~+1,4 Md€.

Impact sur le solde global du programme :

- Nouvelle mesure Protection animaux de compagnie : **-1,4 Md€** net.

- Solde consolidé du programme complet (102 mesures) : **~+35 Md€** d'excédent net sur 5 ans (~+7 Md€/an). Voir la Synthèse pour le détail.

Financement direct :

- Redéploiement des budgets Ministère de l'Agriculture + DGCCRF + Justice.
- Cotisations sociales additionnelles générées par les +1 000 ETP nouveaux.
- Baisse structurelle du coût public des refuges saturés.

Effets macroéconomiques indirects (non chiffrés dans le solde) :

- **Réduction des abandons** : cible **-50 % en 5 ans** (100 000 → 50 000/an).
- **Réduction des euthanasies de refuge** : cible **-70 % en 5 ans**.
- **Baisse structurelle des maltraitances** : détection proactive, sanction dissuasive.
- **Économie vétérinaire pérenne** : hausse d'activité vétérinaire ~+15 % à 5 ans.
- **Cohésion sociale** : signal politique fort de responsabilité collective envers les animaux.

Calendrier

- **An 1.** Adoption Loi Protection des animaux de compagnie. Création Autorité Nationale de la Responsabilité Animale (ANORA). Lancement du chèque Mutuelle Animal responsable (foyers <1,5 SMIC). Recrutement des 500 ETP brigade DDPP. Refonte I-CAD (unification chiens/chats/NAC + algorithme détection vaccinale en pilote). Module éducatif à l'adoption diffusé.
- **An 2.** Mutuelle animal obligatoire dès premier mois en vigueur pour toute nouvelle adoption/achat. Adoption refuge tout inclus opérationnelle. Stérilisation subventionnée foyers modestes lancée. Algorithme détection vaccinale I-CAD en régime national. Formation vétérinaires + signalement DDPP généralisée. Fichier ANORA opérationnel.
- **An 3.** ~50 % des adoptions/achats couverts par la mutuelle obligatoire. Premiers signalements automatiques par détection vaccinale. Éducation à la responsabilité animale en EMC dans toutes les écoles primaires. Peines plancher maltraitance grave prononcées.
- **An 4.** **Fin des ventes en animalerie de chiens et chats confirmée au 1er janvier 2028**. Moratoire ventes en ligne pleinement appliqué (registre RNE opérationnel). Bilan intermédiaire par la Cour des comptes + Fondation 30 Millions d'Amis + SPA.
- **An 5.** Bilan complet : abandons réduits de 50 %, euthanasies refuges réduites de 70 %, taux couverture mutuelle animal ~50 % (vs 7-10 % avant), refuges désaturés. Deuxième Loi Protection des animaux de compagnie 2033-2040.

Sources

- SPA — Rapport annuel sur les abandons — https://www.la-spa.fr — Statistiques nationales sur les abandons, refuges, euthanasies.
- Fondation 30 Millions d'Amis — https://www.30millionsdamis.fr — Combats et propositions sur la protection des animaux domestiques.
- I-CAD (Identification des Carnivores Domestiques) — https://www.i-cad.fr — Fichier national d'identification des chiens, chats et furets.
- Cour des comptes — Rapport sur la protection des animaux (2023) — https://www.ccomptes.fr — Évaluation critique du dispositif actuel et propositions.
- Ministère de l'Agriculture — DGAL (Direction générale de l'alimentation) — https://agriculture.gouv.fr — Réglementation vétérinaire et bien-être animal.
- DGCCRF — Contrôles des ventes commerciales d'animaux — https://www.economie.gouv.fr/dgccrf — Rapports annuels sur les contrôles ventes animaleries et éleveurs.
- Suède — Djurskyddslag (Loi de protection animale) — https://www.jordbruksverket.se — Modèle de référence mondial (taux couverture assurantielle 40 %).
- Royaume-Uni — Animal Welfare Act 2006 — https://www.legislation.gov.uk — Cadre juridique de référence pour la maltraitance.
- Allemagne — Tierschutzgesetz — https://www.gesetze-im-internet.de — Modèle de fin de facto des ventes en animalerie depuis 2004.
- Autriche — Bundes-Tierschutzgesetz 2005 — https://www.ris.bka.gv.at — Modèle d'interdiction ventes en animalerie depuis 2008.
- Ordre National des Vétérinaires — https://www.veterinaire.fr — Position professionnelle sur la protection animale et l'obligation de signalement.

Fiche complète en ligne : https://chiffrons.fr/mesures/protection-animaux-compagnie/ — on y trouve aussi : diagnostic, le détail de la mesure, public cible, indicateurs de succès.

Montants cumulés sur 5 ans ; l'effet annuel est une moyenne (cumul ÷ 5), seule grandeur comparable au déficit public, qui est annuel. Effet sur le solde : positif = améliore le solde public. Aucun effet de retour n'est modélisé. Données sous Licence Ouverte 2.0 (https://chiffrons.fr/donnees/) ; le site ne publie pas de licence pour ses textes. Chiffrons.fr est publié anonymement, sans parti ni candidature.